

## HENRIQUE Jean, matricule 58464 (?) à Sachsenhausen

Fils de Charles Henrique et de Marguerite Lenestour, nomades, Jean Henrique est né le 16 avril 1926 à Chalais (Charente). Depuis la loi du 16 juillet 1912, la circulation des nomades ainsi que les professions ambulantes sont strictement encadrées. Cette surveillance est accentuée avec le décret-loi d'Albert Lebrun du 6 avril 1940 qui interdit la circulation des nomades pour toute la durée de la guerre. Dès le 29 avril, ils sont assignés à résidence. Le 5 décembre 1940, Jean Henrique est arrêté chez ses parents, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres), par la Feldgendarmerie et la gendarmerie française, avec toute sa famille, pour motif racial. Il est interné au camp de la route de Limoges à Poitiers jusqu'au 13 janvier 1943, puis au camp de Royallieu à Compiègne d'où il est déporté le 24 janvier de la même année, avec son père Charles, au camp de Sachsenhausen. Il y est probablement enregistré sous le numéro 58464. Son père porte le 58463. Le 26 novembre 1944, Jean Henrique est transféré au camp de Buchenwald où il est immatriculé sous le numéro 99009. Malgré le travail forcé, une nourriture insuffisante et les violences quotidiennes infligées par les SS et les Kapos, il parvient à survivre jusqu'à sa libération, le 11 avril 1945. Il est rapatrié le 30 avril de la même année. À son retour de déportation, il s'installe à Neuville-de-Poitou (Vienne) et exerce la profession de marchand ambulant.

2<sup>nde</sup> Bac Pro MELEC  
Lycée Pierre-André Chabanne, Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)

Sources : SHD-Caen dossier 21P570396, *Livre-Mémorial FMD*